

POINT PRESSE HEBDO

22 juin 2012

Sylvia Flore Responsable de la Communication Service de la Communication et de l'Événementiel Università di Corsica Pasquale Paoli Palazzu Naziunale - BP 52 - 20250 Corte

Tél.: 04 95 45 02 71

www.univ-corse.fr

Facebook.com/univcorse | Twitter.com/univcorse

Calendrier 2012

```
22 juin : conférence de presse ChArMEx
27 juin : conférence de presse retour des étudiants STAPS / ascension Mont Blanc
29 juin : journée des doctorants
30 juin : soutenance de thèse : Jeanne Laleure
1-7 juillet : Campus d'été / Tourisme et insularité
3 juillet : Election de la Commission Paritaire d'Etablissement (CPE)
10-11-12 juillet : 5ème colloque International du réseau de socio didactique des langues / UMR LISA , projet ICPP
13 juillet : workshop QATEM, Tourisme
8 août : journée scientifique sur les feux, PNRC, Letia
12-15 septembre : colloque ESHET (Crises and Space in the History of Economic Thought) / UMR LISA
17-20 octobre : colloque Culture du vin en méditerranée. Représentations, savoirs, enjeux UMR LISA, projet ICPP
19 octobre : table ronde «Regards croisés sur la structure associative», ERT Patrimoine et Entreprises, UMR LISA
```



Ouverture des inscriptions administratives

Les inscriptions administratives à l'Université de Corse sont ouvertes.

Les futurs étudiants sont invités à télécharger les dossiers d'inscription et à prendre rendez-vous au pôle des inscriptions, sur le site internet de l'Université. www.univ-corse.fr

Il est également possible de retirer les dossiers sur le pôle des inscriptions, bâtiment de la DEVU, campus Mariani, avenue Jean Nicoli, Corte.

Contact: Lionel BET Directeur administratif de la DEVU Tél.: 04 95 45 06 47

betlio@univ-corse.fr

Recherche

ChArMEx: lancement d'une campagne de mesures des polluants atmosphériques en Méditerranée occidentale, 22 juin

Le coup d'envoi de la campagne ChArMEx (the Chemistry-Aerosol Mediterranean Experiment) a été lancé avec l'installation, mi-juin 2012, d'une station de mesures au Cap Corse. Ce projet de suivi de la qualité de l'atmosphère en Méditerranée occidentale est coordonné par le Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement et associe notamment le CNRS, le CEA, Météo-France, l'Université de Corse, la collectivité territoriale de Corse, le CNES et l'Ademe.

La campagne de mesures atmosphériques ChArMEx permettra d'établir un bilan de santé précis de l'atmosphère méditerranéenne en quantifiant les principaux polluants gazeux et particulaires dans tout le bassin occidental de la Méditerranée. Pour cela, un réseau d'une quinzaine de stations de mesures au sol ainsi que des moyens aéroportés (avion de recherche, ULM, ballons) ont été mis en place. Parmi les lieux d'installation de ces stations au sol, la Corse a été choisie car elle représente une plateforme idéale pour l'observation du transport à grande distance de la pollution atmosphérique et le suivi de l'évolution de l'environnement atmosphérique du bassin occidental de la Méditerranée. Elle est en effet située à la confluence de plusieurs déversoirs naturels de la pollution continentale : la vallée du Pô et la vallée du Rhône au nord, le Sahara et ses poussières éoliennes au sud.

CharMEx est le volet chimie atmosphérique du grand programme de recherche Mistrals (Mediterranean Integrated Studies at Regional and Local Scales) coordonné par le CNRS et l'IRD et mis en place sur la période 2010-2020. Il vise à comprendre le futur de la région méditerranéenne dans un contexte de changement climatique et de forte pression démographique. En effet, cette région est considérée comme l'une des plus sensibles du Globe aux conséquences du réchauffement du climat. Sécheresses et vagues de chaleur pourraient être plus fréquentes dans le futur et pourraient, par conséquent, aggraver la pollution de l'air. Les chercheurs impliqués dans le projet CharMEx vont étudier les liens qui lient conditions climatiques et pollution de l'air afin d'estimer les conséquences du réchauffement sur la qualité de l'air en Méditerranée.

Contact:
Chef de Projet CHARMEX
Eric HAMONOU
06 21 51 40 75
ehamonou@lsce.ipsl.fr











Les partenaires scientifiques du projet ChArMEx donnent le coup d'envoi de cette campagne de mesures des polluants atmosphériques en Méditerranée occidentale. Une visite de la station de mesures installée au Cap Corse est organisée à cette occasion.

INVITATION PRESSE

Vendredi 22 juin 2012 à 14h

Hôtel le Saint-Jean, Hameau de Botticella à Ersa

En présence de :

- Aurélie Colomb, maître de conférence à l'Université Blaise Pascal, spécialiste de la chimie atmosphérique et de la pollution gazeuse à l'Observatoire de physique du globe de Clermont-Ferrand (CNRS/Université de Clermont-Ferrand 2);
- François Dulac, chercheur CEA au Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement (IPSL, CEA/CNRS/UVSQ) à Gif-sur-Yvette, Coordinateur du projet ChArMEx;
- Wolfgang Junkermann, chercheur au Centre de Recherche de Karlsruhe (Allemagne), spécialiste de la pollution atmosphérique et des mesures aéroportées à l'Institute for Meteorology and Climate Research ;
- Dominique Lambert, enseignant-chercheur de l'Université Paul Sabatier au sein du Laboratoire d'aérologie (CNRS/Université Paul Sabatier Toulouse3), Coordinateur du projet CORSiCA (Centre d'Observation Régional pour la Surveillance du Climat et de l'environnement Atmosphérique et océanographique en Méditerranée occidentale);
- Marc Mallet, chercheur CNRS, spécialiste des interactions aérosols et climat au Laboratoire d'aérologie (CNRS/Université Paul Sabatier Toulouse3);
- Christophe Paoli, enseignant-chercheur à l'Université Pascal Paoli de Corte, spécialiste de la prévision statistique de la pollution atmosphérique au sein du laboratoire « Service de physique de l'environnement » (CNRS/Université de Corse);
- Gregory Roberts, chercheur CNRS, spécialiste des interactions aérosols et nuages au Centre national de recherches météorologiques de Toulouse (CNRM-GAME, Météo-France/CNRS), Responsable de la campagne de mesures aéroportées à Ghisonaccia (Campagne VESSAER);
- Jean-Luc Savelli, Directeur de Qualitair Corse, association de surveillance de la qualité de l'air en Corse ;
- Jean Sciare, chercheur CNRS, spécialiste de la pollution particulaire au Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement (IPSL, CEA/CNRS/UVSQ), Responsable de la campagne à la station d'Ersa.

Projet étudiants STAPS

INVITATION PRESSE Retour des étudiants de STAPS partis escalader le Mont Blanc

27 juin à 16h, Palazzu Naziunale

9 étudiants de la filière STAPS ont fait le pari d'escaler le Mont Blanc, dans le cadre de leur association étudiante Manifestation Sportive Management du Sport. Partis le 15 juin, accompagnés de leur professeur Michel Rayneri et de deux guides corses, Cédric Specia et Guillaume Ferreri, ils seront de retour le 25 juin.

A cette occasion, l'Université de Corse organise une conférence de presse, le 27 juin à 16h, au Palazzu Naziunale, Corte.

Les étudiants :

Coppolani Alexandre, Capaï Andria, Menager Jean-Michel, Pierluisi Jacques André, Vittini Flavien, Perquis Yann, Chalaye Tristan, Ferandez Adeline, Vignon Manon.

Contact:
Alexandre COPPOLANI
Vice Président
Association Manifestation
Sportive Management du Sport
Tél.: 06 88 36 76 86



Soutenance de thèse : Jeanne Laleure, 30 juin

Jeanne LALEURE soutiendra sa thèse sur «Les régimes fiscaux des régions insulaires d'Europe latine» présentée pour l'obtention du grade de DOCTEUR EN DROIT PUBLIC, le 30 juin 2012 à 14h Amphi ETTORI, UFR Droit, campus Mariani, Corte.

Directeurs:

Mr Jean-Yves COPPOLANI, Professeur, Université de Corse-Pascal Paoli Mr Gilbert ORSONI, Professeur, Université d'Aix-Marseille III-Paul Cézanne Rapporteurs :

Mr André ROUX, Professeur, Université d'Aix-Marseille III-Paul Cézanne Mr Eric OLIVA, Professeur, Université d'Aix-Marseille III-Paul Cézanne

Jury:

Mme Caterina SEVERINO, Maître de conférences HDR, Université du Sud-Toulon-Var Mr André ROUX, Professeur, Université d'Aix-Marseille III-Paul Cézanne Mr Eric OLIVA, Professeur, Université d'Aix-Marseille III-Paul Cézanne Mr Gilbert ORSONI, Professeur, Université d'Aix-Marseille III-Paul Cézanne Mr Jean-Yves COPPOLANI, Professeur, Université de Corse-Pascal Paoli Mr Olivier CLERC, Maître de conférences, Université de Corse-Pascal Paoli

Contact:
Jean COSTA
Directeur de l'Ecole Doctorale
Tél: 04 95 37 23 22
ecole.doctorale@univ-corse.fr

Résumé

Cette thèse est consacrée à l'étude des régimes financiers et fiscaux de sept collectivités infra-étatiques régionales dépendant institutionnellement de quatre Etats européens. Il s'agit de la Corse, région française dotée d'un statut juridique particulier, des régions insulaires italiennes de Sicile et de Sardaigne dotées de Statuts spéciaux d'autonomie, des Communautés autonomes espagnoles des Canaries et des Baléares, ainsi que des deux régions autonomes portugaises des Acores et de Madère. Notre recherche s'attache, d'une part, à démontrer que ces collectivités régionales se voient reconnaître par l'Etat un traitement fiscal différencié, en raison de leur histoire particulière, mais aussi et surtout de leur condition insulaire et des difficultés économiques qui en découlent. Celui-ci peut prendre la forme de mesures fiscales dérogatoires, d'un régime fiscal particulier ou encore d'une autonomie fiscale plus large que celle octroyée aux régions continentales. Cette différenciation fiscale, même si elle est encadrée et contrôlée, est aussi admise par l'Union européenne qui tolère ainsi certaines entorses aux grandes libertés promues par les traités et à la politique d'harmonisation fiscale dans le souci de permettre la pleine intégration économique de ces territoires insulaires, marqués, la plupart du temps, par un retard de développement. Cette bienveillance est cependant davantage affirmée à

l'égard des régions insulaires « ultrapériphériques » d'Europe latine (Acores, Madère et Canaries), en raison de leur géographie particulière et de leur grand éloignement des centres européens de décision, qu'à celui des régions insulaires « simplement » périphériques (Corse, Sicile, Sardaigne et Baléares). D'autre part, notre travail envisage les limites de ce traitement fiscal spécifique des îles. Elles sont de différentes natures. Alors que le Portugal, Etat fortement centralisé, n'a octroyé le statut de région et l'autonomie qu'aux seules collectivités insulaires des Acores et de Madère, l'étude de l'Italie et de l'Espagne démontrent une certaine banalisation de la spécificité fiscale insulaire. Ainsi, dans le système de financement autonomique espagnol, les Communautés insulaires font, depuis 1980, partie intégrante du régime de droit commun, l'autonomie financière et fiscale la plus étendue étant réservée aux Communautés forales du Pays Basque et de la Navarre. En Italie, la mise en oeuvre très imparfaite des dispositions statutaires en matière fiscale, combinée à l'avenement du « fédéralisme fiscal », conduisent à un alignement progressif entre le régime fiscal des régions insulaires et celui des régions dites « ordinaires ». De même, l'autonomie de décision fiscale des régions insulaires, moyen pour elles de se différencier en mettant en oeuvre une politique fiscale adaptée à leurs territoires, demeure un pouvoir dérivé de l'Etat central

et juridiquement limité par le droit interne, mais aussi par le droit de l'Union européenne qui encadre de facon stricte l'introduction de mesures de fiscalité préférentielle par les collectivités infra-étatiques. Néanmoins, si cette limitation de la marge de manoeuvre fiscale des régions insulaires est une constante, force est de constater que la Corse est, parmi les sept îles étudiées, celle qui dispose de la capacité d'action la plus limitée, notamment parce qu'elle est la seule à être dépourvue de la capacité de légiférer. Ainsi, contrairement aux autres régions, elle ne dispose pas du pouvoir d'instaurer ses propres impôts. Aussi, même si toute référence à un modèle doit inspirer les plus grandes réserves, en particulier dans cette période actuelle de crise de l'endettement où l'Italie, l'Espagne et le Portugal font plutôt figure de « mauvaises élèves » de l'Europe, il nous semble que l'autonomie que ces Etats ont choisi de conférer à leurs collectivités insulaires, notamment en matière fiscale, en leur attribuant, par exemple, une participation territorialisée au produit de grands impôts d'Etat, puisse et doive être source d'inspiration pour la Corse.

Mots-clefs: Régions insulaires - Corse - Sardaigne - Sicile - Iles Baléares - Iles Canaries -Açores - Madère- Statuts particuliers - Impôts - Spécificités fiscales - Autonomie financière - Autonomie fiscale - Fédéralisme fiscal.

Journée des doctorants, 29 juin

L'Ecole Doctorale « Environnement et Société » de l'Université de Corse organise la Journée des doctorants le 29 juin à partir de 9h, UFR Droit, Amphi Landry, Campus Mariani, Corte.

Cette journée, organisée annuellement, est l'occasion à l'ensemble des doctorants et des chercheurs de l'Ecole Doctorale de se retrouver et de présenter l'état d'avancement des travaux. Elle s'articule autours d'exposés oraux, de présentation de posters et d'une conférence.

L'analyse collective doit permettre à chacun de mieux se situer dans son environnement scientifique, de prendre conscience soi même et de faire prendre conscience à la société civile, de la valeur professionnelle des compétences qu'un doctorant peut acquérir au cours de son doctorat.

Les présentations et exposés se veulent l'illustration de la politique scientifique menée par l'Université de Corse à travers les Laboratoires de Recherche et l'Ecole Doctorale.

Contact:

Jean COSTA Directeur de l'Ecole Doctorale Tél : 04 95 37 23 22 ecole.doctorale@univ-corse.fr

Programme

09h15 Ouverture par le Pr Paul-Marie ROMANI, Président de l'Université de Corse (Amphi Landry)

09h45 Conférence « Science sans Conscience » du Pr Jacques VAUTHIER (U. Paris VI - Sorbonne) (Amphi Landry)

14h00 Communications orales par des doctorants des différents Projets (Amphi Landry)

Corinne IDDA (Dynamiques des Territoires et Développement Durable) - Politique de gestion spatialisée de la pêche : l'exemple de la création d'Aires Marines Protégées.

Michel MARENGO (Gestion et valorisation des eaux en Méditerranée) - Etude de l'écologie halieutique de Dentex dentex en Corse (Méditerranée Nord Occidentale).

Romain RICHARD-BATTESTI (Identités et Cultures, Processus de Patrimonialisation) - Effets des questions identitaires sur le roman policier contemporain : influence de la mondialisation, problèmes et enjeux de la traduction.

Ophélie BAZZALI (Ressources Naturelles) - Caractérisation chimique d'huiles essentielles de Corse et du Vietnam.

Damien BROC (Identités et Cultures, Processus de Patrimonialisation) - Le diocèse de Nebbio du Moyen Âge à la période moderne (XIIème siècle - début XVIème siècle).

Emmanuelle BAZZALI (Champs Ondes et Mathématiques Appliquées) - Vibrations, résonances et ondes de surface.

Jérémie SANTINI (INRA de Corse, Déterminismes Génétiques et Ecophysiologiques de la Qualité des Agrumes) - Réponse physiologique et biochimique de génotypes d'agrumes au changement climatique saisonnier.

Bastien POGGI (Technologie de l'Information et de la Communication) - Méthode et conception logicielle d'un outil d'aide au déploiement d'objets géo-référencés interdépendants. Application à la problématique de déploiement des réseaux de capteurs sans fil.

Pierrick HAURANT (Énergies renouvelables) - De la sélection multicritère de parcs photovoltaïques à la cartographie et l'étude de l'intermittence de la ressource : Principaux résultats.

Bahaa NADER (Feux de forêts) - Incertitudes de simulations de feux de forêts.

16h00 Session posters - Concours des meilleurs posters (Salles D.01 à 08)

16h-18h Discussions avec les doctorants - Communications par affiches

18h00 Délibération du jury pour attribution des prix du Conseil Général de Haute-Corse :

Prix du meilleur poster Sciences & Techniques et Prix du meilleur poster Sciences Humaines et Sociales.

L'Argument de la Conférence « Science sans Conscience » Pr Jacques VAUTHIER, Université Paris VI - Sorbonne

On sait que cette citation tirée de Rabelais se termine par « n'est que ruine que de l'âme ». Evidemment, le contexte dans lequel se trouvait Rabelais n'est pas le même que le nôtre! La science dont il parle ici est la connaissance au sens large et il évoque ceux qui ne réfléchissent pas sur ce qu'ils croient connaître et rend caduque leur connaissance même par la ruine de leur intelligence. La science de l'époque allait être formalisée un demi siècle plus tard par Galilée né onze ans après la mort de Rabelais, c'est-à-dire la première écriture d'une loi mathématique, celle de la chute des corps.

Pour nous, que dire de la science contemporaine ? On sait que le 20ième siècle a rassemblé plus de scientifiques et obtenu plus de résultats que tous les siècles précédents. Que ce soit dans l'infiniment grand avec la théorie de la relativité d'Albert Einstein, et dans l'infiniment petit avec la théorie de la mécanique quantique de Max Planck et Harald Bohr, pour ne citer que deux des scientifiques découvreurs de cette théorie. Et nous ne parlons pas de la chimie au 19ième siècle ou de l'explosion de la biologie au 20ième qui ne laissent pas de poser des problèmes éthiques que ce soit avec la pollution (Seveso, Bhopal) et les questions complexes du clonage (les OGM). La question est déjà de savoir ce qu'est la Science avec un grand S. N'est-elle que technologie ? N'a-t-elle comme finalité que l'utilitaire comme voudraient nous le faire croire des économistes contemporains ? Les deux équations de la physique contemporaine que ce soit E = m.c² qui a pour application la bombe atomique mais aussi les soins de certains cancers ou E = h.n qui ouvre le champ des lasers sont sorties de la pensée des physiciens armés, tels Athéna sortant du crâne Zeus, de la mathématique. Quels sont alors les critères pour définir une science ? L'économie elle-même est-elle une science au sens strict ?

Comment marquer des limites entre la science et la politique pour assurer une liberté de recherche mais aussi la mise en œuvre d'une éthique de la recherche dont les résultats concernent tous les citoyens. Les comités nationaux d'éthique ne sont-ils pas des réunions de spécialistes qui dictent leur vision à des politiques bien incapables de savoir ce qu'il en retourne dans les laboratoires. Serait-on retourné à la grande vision de Platon qui voyait la cité gouvernée par les élites ?

La phrase de Rabelais faisait appel à la conscience, vaste sujet depuis que les neurosciences l'ont réduite à une chimie du cerveau sans parler de Merleau-Ponty qui a dégradé l'âme à la conscience ce qui aurait fait bondir les philosophes médiévaux sans parler d'Aristote...

Le livre du Théétète de Platon s'interroge sur la définition du savoir par le jugement vrai : cette question est celle de toutes les époques. Nous aussi nous aurons à y répondre car « ne pas déraisonner est le plus grand don du ciel » disait Eschyle dans sa pièce Agamemnon!

Zoom sur le conférencier

Jacques Vauthier est Professeur honoraire de la Sorbonne en Mathématiques. C'est un spécialiste de l'holomorphie en dimension n et d'analyse harmonique non commutative.

Chargé du cours de Philosophie des Sciences en Sorbonne, Il a écrit de nombreux livres dans ce domaine et donné maintes conférences. Il a découvert ce champ de réflexion en faisant partie, en parallèle avec ses recherches mathématiques, du séminaire CNRS de Paul Ricoeur sur l'épistémologie.

Mêlant intimement enseignements de Mathématiques et de Philosophie, on peut dire qu'il a opéré un retour à l'origine où les deux disciplines étaient confondues dans un même Doctorat. Il a encadré nombre de candidats à l'Agrégation de Mathématiques.

Promoteur de l'Enseignement Numérique à l'UFR de Mathématiques de la Sorbonne, il a fait grand nombre de tournages de cours de Mathématiques et de Philosophie pour la Cinquième chaîne. Son succès et son audience lui ont valu d'être nommé au Quai d'Orsay comme chargé de la promotion des cours universitaires français sur la toile, fonctions qu'il a occupées pendant quatre ans.

Enfin, depuis quelques années déjà, il a rejoint l'Université de Corse Pascal Paoli, où il donne régulièrement des conférences dans le cadre du Centre Culturel Universitaire.

Colloque international du Réseau de Socio didactique des langues



L'Université de Corse et son Laboratoire CNRS LISA / Equipe ICPP organisent un colloque international du Réseau de Socio didactique des langues :

Faire société dans un cadre pluriculturel. L'école peut-elle didactiser la pluralité culturelle et linguistique des sociétés modernes ? les 11 et 12 juillet, amphi Ettori, UFR Droit, Campus Mariani, Corte.

Lors de cette 5ème édition du colloque, les enseignants chercheurs du réseau de socio didactique des langues se réuniront autour de 4 ateliers :

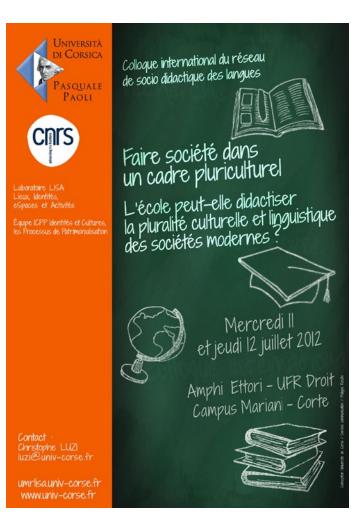
- > L'identité, la langue et le phantasme de l'unicité
- > Enseigner la variation : incantation ou réalité ?
- > Construire ensemble du sens dans la salle de classe : faire du commun avec ses différences ?
- > L'école du XXIe siècle au défi de la pluralité.

Table ronde et conférences seront également au programme.

Contact:
Christophe LUZI
Ingénieur de recherche
Laboratoire LISA
Tél: 04 95 45 01 41







Faire société dans un cadre pluriculturel L'école peut-elle didactiser la pluralité culturelle et linguistique des sociétés modernes ?

Dire que nos sociétés sont devenues linguistiquement et culturellement plurielles peut être aujourd'hui considéré comme un lieu commun. Or ce qui relève de la banalité du constat se heurte hic et nunc à une somme de représentations qui, historiquement constituées en discours sinon en tautologie, nient d'une certaine façon, sur un mode plus ou moins véhément, cet état de fait ainsi que son caractère inéluctable, conforté par la construction européenne et par la mondialisation.

Plus que l'hétérogénéité en soi, c'est sans doute l'idée même qu'elle puisse exister qui apparaît aux veux de certains comme une sorte de révélation et de mise en demeure insupportables. Or, d'un point de vue diachronique, une homogénéité de ce type a-t-elle jamais existé en France ? Que l'on songe par exemple à la méthode directe d'Irénée Carré qui, à la fin du XIXe siècle, vise à apprendre le français aux petits Français, à l'exclusion, précise-t-il lui-même, de tous les dialectes et patois, alors que près de trois-guarts des petits natifs sont non francophones, sans parler des phénomènes d'immigration, parfois localement très importants en fonction des nouveaux besoins de l'économie industrielle en plein développement. Si le rôle de l'école, de la langue nationale, du roman national est désormais bien cerné, si son efficacité au service de la trilogie langue/peuple/nation apparaît bien identifiée, la distance entre ce « bien commun » construit de toutes pièces, générant l'idée subséquente et partagée de son essentialité, et la réalité quotidienne se révèle à la fois source de tensions sociopolitiques, socioculturelles et d'un questionnement assez urgent relatif au vivre ensemble.

Ainsi, les langues et les cultures présentes au sein de la société, par conséquent de l'école, quelle que soit la place que celle-ci et celle-là leur concèdent, doivent-elles faire l'objet d'une réflexion collective inscrite dans la durée, à la fois soucieuse des problèmes théoriques posés et des solutions concrètes à envisager en termes d'ouvertures scolaire et sociale.

En somme, L'école peut-elle didactiser la pluralité culturelle et linguistique des sociétés modernes ? Ce qui peut se décliner au moyen des interrogations suivantes :

- > Comment accueillir la différence ? Comment la reconnaître sans la survaloriser ?
- > Combien de langues apprendre ? Dans quel ordre ? Selon quelles modalités ?
- > Dans le cas des enfants issus de l'immigration, comment les aider à intégrer la société d'accueil sans injonction de ressemblance ou de renoncement ?

Il s'agira donc, lors de ce colloque, d'envisager les langues et les cultures présentes dans la société comme des limes : à la fois frontière et chemin, le limes servait dans l'empire romain à délimiter le « monde civilisé » et celui des « barbares ». Avec le souci de retourner le sens premier du terme, la barrière fortifiée quasi insurmontable, pour récupérer in fine le contenu sémantique lié à l'idée de passage, de chemin vers... Ainsi nous interrogerons-nous sur les conditions de reconnaissance de la pluralité culturelle et linguistique, d'une intégration raisonnée plutôt qu'imposée, à travers une réflexion théorique approfondie notablement corrélée à la relation d'expériences sociales et scolaires advenues.

3rd QATEM Workshop Quantitative Approches in Tourism Economics and Management, 13 juillet

L'Université de Corse et son Laboratoire CNRS LISA / Equipe DTDD (Dynamiques des Territoires et Développement Durable), proposent un workshop QATEM «Quantitative Approches in Tourism Economics and Management» le vendredi 13 juillet 2012 dès 9h. (Salle DECA 004, UFR Droit, Campus Mariani, Corte).

Il s'agit de la 3ème édition du workshop QATEM qui réunit des chercheurs spécialistes de l'économie et de la gestion du tourisme utilisant dans un cadre pluridisciplinaire des techniques quantitatives.

QATEM 2012 sera l'occasion non seulement de faire le point sur l'état de l'art de la recherche en économie et gestion du tourisme, mais également de discuter des avancées récentes dans ce domaine.

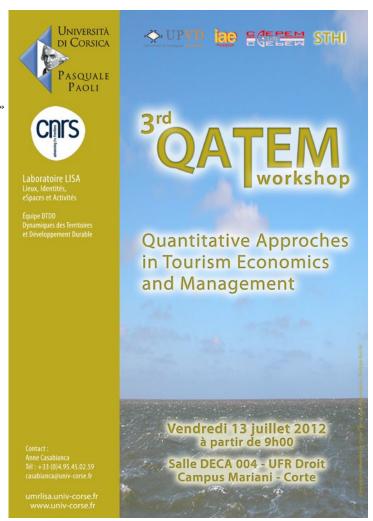
Ce workshop est co-organisé par l'Université de Corse (Laboratoire Lieux Identités eSpaces Activités) et l'Université de Perpignan (EA 4606, CAEPEM).

Inscription

Frais d'inscription : 180€ (90 euros pour les doctorants)

Paiement en ligne sur www.univ-corse.fr

Contact:
Anne CASABIANCA
Ingénieur de recherche
Laboratoire LISA
Tél: 04 95 45 02 59



Jeudi 12 juillet

19h30 : Réception des participants et apéritif de bienvenue

Vendredi 13 juillet

9h00 : "The rise, the development, and the organizational structure of tourism destinations" présenté par Paolo Figini, Université de Bologne

09h40: "Evaluating Complementarity between Local Brand Farm Products and Tourism in Rural Japan" présenté par Yasuo Ohé, Chiba University, Japon

10h20: "Globalization and tourism: a theorical and empirical trade examination" présenté par Sylvain Petit, Université de Valenciennes

11h: Pause

11h20: "Barcelona city breaks: defining image perception profiles" présenté par Raquel Camprubi, University of Girona

12h00 : "Sustainable tourism and the emergence of new environmental norms", présenté par Dominique Torre, Université de Nice Sophia-Antipolis

12h40: Buffet

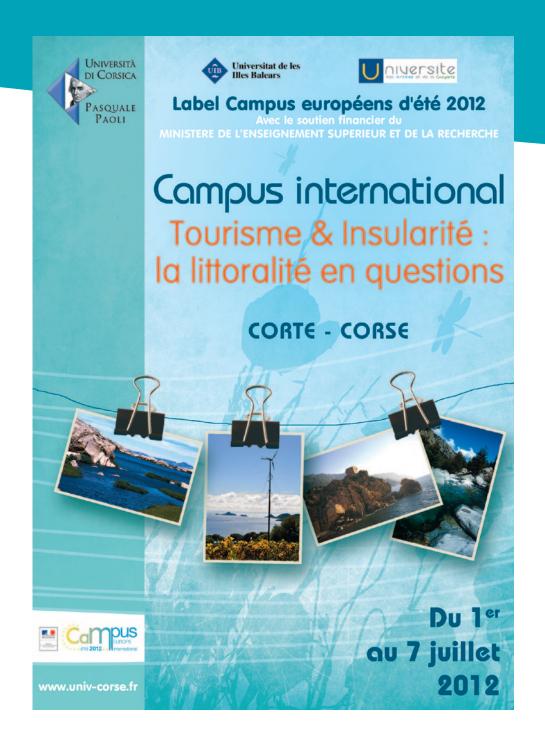
14h00: "Exchange rate volatility and tourism - revisiting the nature of the relationship" présenté par Melville Saayman, North-West University, Afrique du Sud

14h40: "Moroccan tourist portfolio efficiency with the mean-variance approach" présenté par Olga Conçalves, Université de Perpignan

15h20: Pause

15h40: "Robinson Crusoe revisited: water resources dynamics in a mid-size island economy" présenté par Olivier Beaumais, Université de Rouen

16h20: "Estimation of the environmental and spatial attractions of rural tourism: the case of la Gomera island, Spain" présenté par Juan Hernández-Guerra, University of Las Palmas de Gran Canaria



Ecole d'été « Tourisme et Insularité : la littoralité en questions » Appel à candidature

L'Université de Corse organise du 1er au 7 juillet à Corte un Campus international « Tourisme et Insularité : la littoralité en questions ».

Ce campus d'été est ouvert aux étudiants français, européens et internationaux de Master et Doctorat ainsi qu'aux professionnels du tourisme, de l'aménagement et du développement des territoires.

Il s'inscrit dans le cadre du RETI, Réseau d'Excellence des Territoires Insulaires, mis en place par l'Université de Corse en 2010 et regroupant actuellement 24 universités à travers le monde.

L'objectif majeur de ce campus d'été est de proposer un enseignement pluridisciplinaire et transversal, méthodologique et pratique, faisant état de l'avancement de la recherche internationale sur le tourisme dans les territoires insulaires.

Cette université d'été aborde les diverses dimensions de l'activité touristique : demande, impacts, outils de gestion et stratégies de développement. Cependant, il propose plus spécifiquement de se focaliser sur les caractéristiques propres aux territoires insulaires en discutant notamment de la thématique de la « littoralité insulaire ». Enfin, l'adossement de ce campus d'Eté à un symposium scientifique ainsi que son insertion dans une démarche pluriannuelle soulignent la forte volonté d'intégrer enseignement et recherche dans une démarche de travail en réseau avec d'autres universités insulaires.

Thèmes abordés :

Questions de littoralité dans les territoires insulaires touristiques : introduction
Observation du tourisme dans les territoires insulaires : place et pratiques du tourisme balnéaire
Impacts socio-spatiaux et environnementaux du tourisme balnéaire : usages et concurrences entre usages sur le littoral
Protection et valorisation touristique des espaces littoraux
Audelà du littoral : stratégies alternatives au tourisme balnéaire et tourisme insulaire durable

Au-delà du littoral : stratégies alternatives au tourisme balnéaire et tourisme insulaire durable La littoralité insulaire en question : discussion. Etat de l'art et présentation des travaux de doctorants.

Inscription:

Le bulletin d'inscription et le paiement sont disponibles en ligne sur www.univ-corse.fr

Contact: Lesia DOTTORI Chargée des évènements Tél: 04 95 45 02 13 04 95 45 01 53 evenement@univ-corse.fr

Participants

Le campus d'été s'adresse aux étudiants français, européens et internationaux inscrits en Master ou en Doctorat. Il est également ouvert aux professionnels du tourisme, de l'aménagement et du développement des territoires.

Langues

Le français est la langue principale de travail (niveau B1).

Une ouverture internationale sera proposée :

Certains modules se feront en anglais et en espagnol.

Les communications en français seront accompagnées d'un document écrit power point et/ou texte en anglais et/ou en espagnol.

Frais d'inscription

100 € pour les étudiants inscrits en Master et Doctorat.

30 € pour les professionnels, salariés,... (accès aux conférences, ateliers, pause-café).

Déroulement

Du lundi 2 juillet au samedi 7 juillet 2012 inclus.

24h45 de cours, 9h en atelier et 10h de visites sur site.

Les cours et visites sont obligatoires pour les étudiants.

Les salariés devront préciser leurs jours de présence sur le bulletin d'inscription.

Lieu du campus d'été : Università di Corsica Pasquale Paoli - Campus Mariani - Avenue Jean Nicoli, 20250 Corte.

Évaluation des acquis des étudiants, à l'issue de la session : délivrance de 5 ECTS.

Attestation de participation délivrée par l'Université de Corse, en fin de semaine.

Prise en charge financière

Le campus d'été prendra en charge l'hébergement, la restauration, le transport lors des excursions, des étudiants de Master et des Doctorants.

Hébergement du 1er au 7 juillet 2012 au matin, en chambre individuelle avec lavabo, douche et sanitaires. Draps et serviettes inclus.

Restauration selon le programme : petit-déjeuner, déjeuner et dîner au restaurant universitaire, ou buffet, ou libre.

Transport en car lors des excursions.

Transport en car aller retour aéroport Bastia Poretta/Corte.

(Afin de pouvoir bénéficier de la navette Bastia / Corte, il est préférable d'opter pour une arrivée par Bastia le dimanche 1er juillet après-midi et pour un retour le samedi 7 juillet dans l'après-midi.)

Activités

Visite d'exploitation agricole de la plaine de Peri (Corse-du-Sud) : mise en relief des concurrences foncières entre l'agriculture et le tourisme en plaine côtière.

Visite d'un étang de la côte orientale (Haute-Corse) : protection ou valorisation des espaces naturels littoraux ?

Rencontre avec les organisateurs de « i mercati muntagnoli » (Haute-Corse) : valorisation touristique des ressources territoriales et stratégies alternatives au tourisme balnéaire

Soirées culturelles.

Programme

Lundi 2 juillet Ouverture des journées
10h00-12h00 Introduction : Questions de littoralités insulaires
13h30-16h30 Observer le tourisme insulaire : place et pratiques du tourisme balnéaire
17h00-19h00 Ateliers SIG (Système- Information-Géographique)

Mardi 3 juillet

9h00-11h00 Visite d'exploitation agricole de la Plaine de Peri : concurrences foncières agriculture-tourisme
11h15-13h00 Usages et concurrences entre usages sur le littoral (1)
14h30-16h00 sages et concurrences entre usages sur le littoral (2)
17h00-19h00 Ateliers SIG

Mercredi 4 juillet

9h00-12h30 Protection et valorisation des espaces littoraux
14h00-17h00 Visite d'un étang de la côte orientale : conciliation entre protection environnementale et développement touristique
17h00-19h00 Ateliers SIG

Jeudi 5 juillet

9h00-12h30 Au-delà du littoral : stratégies alternatives au tourisme balnéaire et tourisme Insulaire durable
12h30-16h30 Sortie Centre Corse « i mercati muntagnoli » : valorisation touristique des ressources territoriales
16h30-17h30 Présentation des travaux des étudiants-SIG

Vendredi 6 juillet

9h00-11h00 Conférences : la littoralité en questions
11h15-13h00 Représentations et pratiques du littoral dans le système insulaire touristique
14h00-16h00 Tourisme et gestion des ressources littorales : des spécificités insulaires ?
16h00-18h00 Atelier doctorants : présentation des travaux et posters

Samedi 7 juillet

9h00-11h00 Au-delà de la littoralité, penser la durabilité des territoires insulaires touristiques
11h15-12h15 Synthèse des travaux et perspectives de recherches
12h15-12h45 Clôture des journées

Journée thématique Risques Majeurs et Aménagement du Territoire

Le Risque Incendie Letia, 8 août

Le Parc Naturel Régional de Corse, l'Université de Corse et le CNRS organisent une journée thématique sur le risque incendie et l'aménagement du territoire, mercredi 8 août 2012 à Letia, Corse-du-Sud, en l'Église San Roccu.

Chercheurs, institutionnels et opérationnels exposent leurs travaux et proposent à la population d'échanger avec eux autour de conférences, de débats, et d'une exposition de posters.

Cette manifestation a pour objectif la vulgarisation des connaissances fondamentales et empiriques sur les incendies de forêt. Elle répond également à une demande forte de la population en ce qui concerne la sécurité incendie. Enfin, elle s'inscrit pleinement dans les enjeux territoriaux de la Corse : gestion des forêts, mise en place de plans de prévention des risques...

Thématiques

Modélisation
Caractérisation de la végétation
Dynamique du feu
Protection contre les incendies
Détection
Réglementation
Lutte/prévention
Enquête sur les incendies
Législation
Évaluation des risques

Conférences de chercheurs, institutionnels et opérationnels Débats

Exposition de posters de travaux : problématiques, cas théoriques, cas pratiques

thématique

Risques Majeurs et Aménagements du Territoire

Le Risque Incendie

8 août 2012

Letia, Corse-du-Sud / Eglise San Roccu

Le feu, une menace pour les régions méditerranéennes

Dans les régions méditerranéennes, les incendies de forêt constituent l'une des plus importantes menaces pour l'environnement, l'activité socio-économique ainsi que pour la sécurité des populations. A titre d'exemple, en 2009, près de 1500 départs ont été recensés, et 9700 ha (3500 ha pour le seul feu d'Aullène en Corse-du-Sud) ont été brûlés sur le pourtour méditerranéen français, selon la base Prométhée (banque de données sur les incendies de forêts en région méditerranéenne). Le risque d'incendie est croissant dans nos régions et sera un enjeu majeur au cours des prochaines décennies, du fait de l'augmentation des températures et de la sécheresse récurrente (FAO, 2001). Il est donc vital de ne pas baisser la garde et d'intensifier les actions de prévention car les indices de sensibilité aux incendies des départements de l'arc méditerranéen sont toujours très sévères durant la saison estivale.

De plus, sécheresse, vents violents, inaccessibilité des zones brûlées et main de l'homme (90 % des départs de feu sont d'origine humaine), rendent difficile si ce n'est impossible, la tâche des hommes en charge de la lutte. En Corse, plus de 7000 ha de forêt partent en fumée chaque année. Plus d'un millier de départs de feux détruisent plusieurs milliers d'hectares par an. Les causes de ces incendies de forêt sont très diverses (accidents, imprudences, écobuages, décharges sauvages, conflits d'usage de l'espace, etc.) et les dommages qu'ils créent sont nombreux (désertification, érosion du sol, assèchement des sources et torrents, destruction des ressources, diminution des fonctions de régulation, perte touristique, etc.).

Letia

La vulgarisation des travaux scientifiques et de la réglementation en vigueur auprès de la population est un des objectifs majeurs des chercheurs et des décideurs. Concernant la thématique des feux de forêt, la Municipalité de Letia, consciente des risques encourus par le territoire de sa commune, a mené une réflexion qui l'a conduite à collaborer avec des membres du projet « Feux » de l'Université de Corse Pasquale Paoli.

La conjonction des travaux du Conseil Municipal, du Parc Naturel Régional de Corse et des universitaires de Corte a déjà permis : la mise en place de débats avec la population,

la réalisation d'un document technique (A VOCE DI LETIA, 2009) sur l'urgence du débroussaillement autour des habitations, réglementé par la loi du 09 juillet 2001, la réalisation de deux feux dirigés sur les hauteurs du village, avec la mise en place d'instruments de mesure par les chercheurs de l'Université de Corse, le lancement d'une étude scientifique sur le dimensionnement des ouvrages autour des constructions de la commune de Letia.

Laboratoire SPE Sciences Pour l'Environnement http://sites.google.com/site/jtletia2012

Contacts:
Dr Jean-Louis Rossi
06 89 54 12 51
rossi@univ-corse.fr
Dr Thierry Marcelli
06 13 61 26 23
marcelli@univ-corse.fr

Responsables

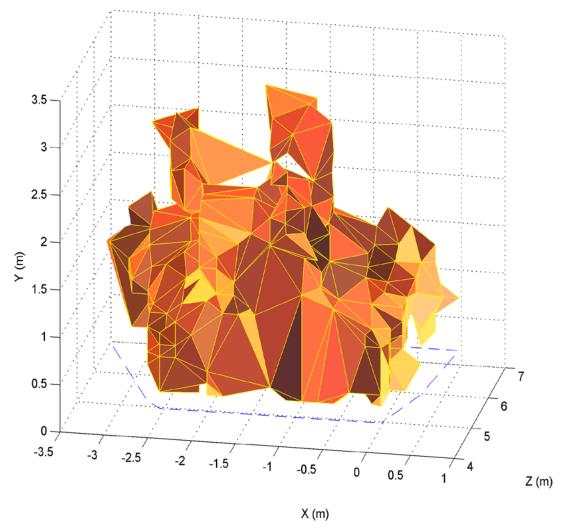
Dr Jean-Louis Rossi, Université de Corse Pasquale Paoli M. Jean-François Andreozzi, Parc Naturel Régional de Corse

Comité scientifique

Dr Valérie Cancellieri-Leroy, Université de Corse Pasquale Paoli Dr François-Joseph Chatelon, Université de Corse Pasquale Paoli Dr Lila Ferrat, Université de Corse Pasquale Paoli Dr Jean-Baptiste Filippi, Université de Corse Pasquale Paoli Dr Eric Innocenti, Université de Corse Pasquale Paoli Dr Eric Leoni, Université de Corse Pasquale Paoli Dr Frédéric Morandini, Université de Corse Pasquale Paoli Dr Albert Simeoni, Worcester Polytechnic Institute, Boston - USA

Comité organisationnel

Dr Dominique Cancellieri, Université de Corse Pasquale Paoli M. Mathieu Estevao, Parc Naturel Régional de Corse / Université de Corse Pasquale Paoli Mme Sylvia Flore, Université de Corse Pasquale Paoli M. Etienne Grisoni, Parc Naturel Régional de Corse Dr Thierry Marcelli, Université de Corse Pasquale Paoli Dr Lucile Rossi, Université de Corse Pasquale Paoli Mme Marie-Françoise Saliceti, Université de Corse Pasquale Paoli



Reconstruction 3D d'un front de feu / Université de Corse

